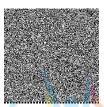
Aller au C.M.P.P

C.M.P.P Immeuble le Célémi (2^{ème} étage) Quartier Pré de Pâques 83170 BRIGNOLES



Le C.M.P.P est un service de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Var (AD-PEP83) http://pep83.org





L'équipe du C.M.P.P

Directeur

Coordonnateur pédagogique

Médecin pédiatre

Assistant de service social

Psychologue

Neuropsychologue

Psychomotricien

Orthophoniste

Educateur spécialisé

Agent administratif

Partenaires

- L'Education Nationale.
- Le Conseil Départemental du Var.
- L'inter-secteur de pédopsychiatrie.
- Le secteur social (ASE, PJJ).
- Le secteur libéral (médecin et paramédicaux).
- Les associations locales d'aide et d'accompagnement familial.



C.M.P.P

Jacques Merlan

Centre Médico PsychoPédagogique Brignoles

Cette antenne du C.M.P.P est un service spécialisé destiné à l'accompagnement :

- ❖ Des enfants et jeunes, de 5 à 20 ans, présentant des troubles du spectre autistique.
- De leurs familles.



Consultations sur rendez-vous le mercredi, jeudi et vendredi 109 place Général de Gaulle 83170 BRIGNOLES Contact C.M.P.P de Draguignan

Objectifs

Diagnostic et accompagnement des enfants présentant des troubles du spectre autistique.

Consultations ambulatoires (sans hospitalisation).

Accompagnement de l'enfant en préservant le maintien dans son milieu familial, scolaire ou professionnel et social.

Accompagnement
 de l'enfant toujours en collaboration avec
 la famille (guidance parentale).

Actions

❖ Les médecins assurent les entretiens préliminaires et coordonnent les bilans, les projets et le suivi thérapeutique.

Ils établissent les certificats médicaux nécessaires à la prise en charge financière par l'Assurance Maladie.

Les psychologues réalisent des évaluations psychologiques.

Ils accompagnent les enfants dans leur développement affectif et relation- n e l

en assurant notamment des suivis psychothérapeutiques.

Ils proposent également des thérapies familiales.

- Les psychomotriciens réalisent des bilans et des thérapies à médiation corporelle.
- Les neuropsychologues réalisent des bilans et établissent un profil cognitif. Is mettent en place des séances de remédiation cognitive.
- Les orthophonistes préviennent, évaluent et rééduquent les troubles de la voix, de la parole, du langage oral et écrit.
- L'éducateur spécialisé accompagne le jeune et sa famille afin qu'il trouve sa place dans son environnement, scolaire et social.

Fonctionnement

Le C.M.P.P est agréé et conventionné par l'ARS.

Les soins font l'objet de demande d'entente préalable par l'établissement.

L'établissement facture directement aux organismes d'affiliation. La prise en charge des frais de transport peut être prescrite par le médecin du C.M.P.P.

Inscription au C.M.P.P

Contact pour fixer un rendez-vous 04 94 68 31 61

Pour les enfants et jeunes de 5 à 20 ans présentant un trouble autistique.

- La première rencontre se fait sur rendezvous avec les parents de l'enfant ou le jeune.
- Forfait de 6 séances pour établir un diagnostic des besoins du jeune.
- Le médecin du C.M.P.P arrête un type de prise en charge avec les responsables légaux, sous réserve de l'ouverture des droits d'affiliation et de l'accord du médecin conseil de la Caisse d'Assurance Maladie.

